



FLASH CSE – 15.03.2020



CORONAVIRUS pour le principe de précaution !

La Direction Régionale doit respecter à minima les annonces présidentielles :

Afin d'éviter la propagation du virus et préserver la santé des salarié-es et des usager-es, nous demandons :

- † Que toutes les agences soient fermées au public par principe de précaution et que soient utilisés tous les autres moyens de communication - téléphone, mail ... afin de continuer de rendre le service à nos usager-es,
- † Que tous les salarié-es ayant des enfants de moins de 16 ans puissent rester chez eux dans le cadre de la garde d'enfant en fournissant uniquement une attestation sur l'honneur,
- † Etendre le télétravail pour tous les personnels qu'ils soient en situation de fragilité de santé ou pas,
- † Que toutes les formations au Campus et sur sites soient reportées ainsi que les regroupements programmés (info coll, forums, VUM...),
- † Une communication claire et rapide de la direction afin d'éviter les interprétations différentes dans les agences,
- † Le respect de l'obligation par l'employeur d'informer les représentant-es du personnel sur les cas avérés ou suspectés

La santé des agent-es et des usager-es est en jeu,

il ne faut pas prendre de demi-mesure mais tout mettre en œuvre pour garantir la santé et la sécurité de toutes et tous !

**Mieux comprendre
pour mieux se défendre**

Travail Emploi Formation Insertion

Contactez-nous :

04 72 71 52 47 – 04 72 71 12 80

Syndicat National Unitaire



Syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr

<https://snu-ara.fr>





Vos élu-es au CSE : Frédérique Payen –69, Cathy Sébastian –26, Lazarre Ketfi –38, Fabienne Delmas –74, Olivier Béal –42, Denis Planchat –63, Catherine Albout –69 , Sabrina Sahli -69